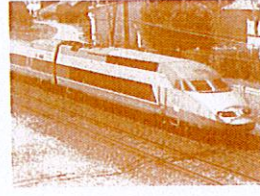


**LGV** Montpellier -Perpignan



## **PETITION**

**CONTRE LA LIGNE DITE « DES PLAINES  
LITTORALES »**

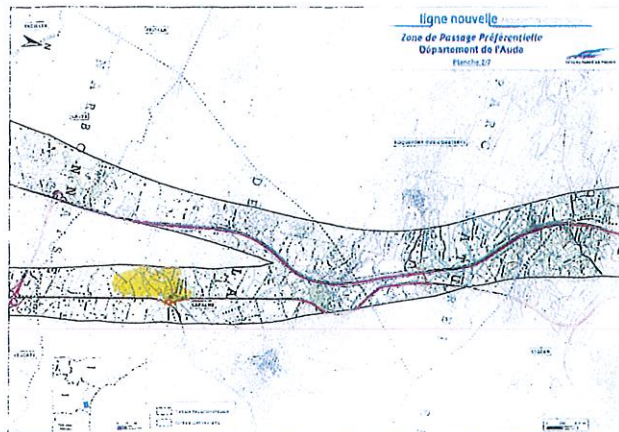
**LGV ligne nouvelle Montpellier -Perpignan**

**Mobilisons-nous**

**Faisons entendre notre voix :**

**« OUI au TGV mais NON au tracé des plaines littorales »**

**André PLA, Maire de La Palme**



Nous sommes tous conscients de la nécessité de la création de la Ligne Grande Vitesse reliant Montpellier à Perpignan. Un premier tracé avait d'ailleurs été validé par l'ensemble des élus locaux en 1992. Ce tracé avait été reporté dans les documents d'urbanisme de chacune des communes conditionnant ainsi leurs choix de développement à venir.

Aujourd'hui, Réseau Ferré de France lance à nouveau le débat et propose deux scénarii :

- Le tracé dit « Médian » qui se situe à l'Ouest de l'autoroute et qui correspond au tracé initial de 1992. Ce tracé ne serait retenu que dans l'hypothèse d'une ligne réservée au Trafic Voyageurs.

- Le tracé dit « Des plaines littorales » qui se situerait entre l'autoroute et la RD 6009 et qui traverserait la plaine viticole « AOC FITOU ». Ce tracé serait retenu dans le cadre de la création d'une nouvelle ligne mixte mêlant fret et voyageurs.

Or, cette seconde hypothèse n'est pas sans conséquence. Elle porterait gravement atteinte à l'économie viticole du village mettant ainsi en péril la survie même de ce secteur. Elle priverait la commune de tout potentiel de développement et réduirait à néant tous les efforts entrepris pour la création de la zone d'activités économiques des cabanes dont les études et la réalisation par la Communauté de Communes Corbière en Méditerranée ont déjà permis d'acquérir le foncier ainsi que les bâtiments existants.

Accepter un tel tracé est inconcevable, non seulement il impacterait gravement l'image de la commune par un morcellement excessif et atrophique du paysage sans compter les conséquences catastrophiques pour les habitants dont le patrimoine serait considérablement dévalorisé.

*Nous vous informons qu'une pétition contre l'option dite « des plaines littorales » est disponible en mairie ainsi que dans les commerces.*

**Venez nombreux et réagissez afin de défendre ensemble les intérêts de notre village !**

